


INFORMATIONS sur les RESULTATS de la LICENCE 3 - session de SEPTEMBRE

- 1/ Résultats des examens de la session de septembre 2011
 - 2/ Délivrance du diplôme
 - 3/ Réinscriptions administratives
 - 4/ Inscriptions pédagogiques
 - 5/ Consultation des copies
-

1/ RESULTATS DES EXAMENS

Nous vous prions de bien vouloir prendre note que les résultats des examens de **LICENCE 3** seront communiqués le **JEUDI 13 OCTOBRE 2011 A PARTIR DE 14H.**

Les étudiants de Paris I auront accès à leurs résultats sur le site internet de l'université de Paris 1 :

Les étudiants de Paris 1 doivent se rendre sur le site de l'université ( www.univ-paris1.fr) ;

Aller dans leur **ENT** (en haut à droite de l'écran) ;

S'identifier avec leur login (identifiant) ainsi qu'avec le mot de passe de messagerie électronique « Malix » ;

Se rendre dans la rubrique « Scolarité », « Mon dossier étudiant » ;

Puis cliquer sur « Notes et résultats » ;

Sélectionner le diplôme dans lequel vous êtes inscrit, ici "Licence en droit 3^{ème} année (CAV) [enseignement à distance]" pour consulter les résultats.

Pour les étudiants des autres universités, les résultats seront **affichés** devant le secrétariat.

Un **relevé de notes** de la session de septembre 2011 est **adressé** à tous les étudiants qui se sont présentés à cette session. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

Pour les étudiants de Paris I, *seules les notes obtenues au cours de cette session apparaîtront sur le relevé. Pour les notes validées antérieurement, reportez vous aux relevés de notes des années précédentes.*

Toutes les notes apparaissent sur 20 mais la moyenne est calculée en fonction des coefficients 1 ou 3 selon les matières

2/ DELIVRANCE DU DIPLOME

environ 6 mois après la publication des résultats

Etudiants rattachés à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne :

A l'adresse suivante : 12 place du Panthéon – bureau 208 : licence en droit – retrait des diplômes

- **En se présentant** muni des relevés de notes et d'une pièce d'identité

- **par courrier** : joindre à la demande : une photocopie des relevés de notes, une attestation d'identité, une grande enveloppe timbrée au tarif recommandé à l'adresse de l'étudiant, un recommandé déjà rempli à l'adresse de l'étudiant

Autres universités partenaires : Se renseigner directement auprès de ces universités

3/ REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les étudiants de Paris I pourront se réinscrire à partir du 20 octobre sur le site de Paris I (reins-paris1.fr).

Réinscription dans les autres universités pour 2011/2012

Pour se réinscrire, les étudiants doivent prendre contact avec le service des inscriptions administratives de leurs universités respectives lorsque celles-ci auront pris connaissance des résultats obtenus au Cavej (environ 10 jours après la publication des résultats)

4/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Pour avoir connaissance des dates d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire, vous devez consulter notre site e-cavej.org dès que vous serez en possession de votre carte d'étudiant 2011/2012.

Ces dates figureront sur notre site internet vers la mi-octobre 2011.

Tarif de redoublement pour les étudiants déjà inscrits au Cavej en 2011/2012: 200 euros

Rappel du règlement :

Les étudiants défaillants ou ajournés qui se réinscrivent au centre conservent

-1. le bénéfice des unités ou des semestres validés

-2. le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne dans les unités ou semestre non validés.

5/ CONSULTATION DES COPIES

Vous êtes priés de **vous inscrire** pour cette consultation sur le comptoir du Cavej ou par mail à : cavlic@univ-paris1.fr

en précisant vos **noms** (nom de jeune fille pour les femmes mariées),
votre **université et la matière**

DROIT des SOCIETES 1 :

Mardi 18 OCTOBRE 2011 à 10h

CONTRATS SPECIAUX

MARDI 18 OCTOBRE 2011 à 12H

DROIT ADMINISTRATIF :

MARDI 18 OCTOBRE 2011 à 15H

DROIT EUROPEEN

MARDI 18 OCTOBRE 2011 à 15H

Vous pourrez consulter les plannings de travail sur notre site internet et assister aux regroupements avant même d'avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.